

Rapport de la phase 1

Protocole d'entente



Établissement de l'Initiative Culturelle Maine –
Nouveau-Brunswick

Le 1^{er} décembre 2010

INDEX

1	Sommaire
2	Aperçu de l'initiative
3	Compréhension des principes généraux
4	Tâches définies et étudiées, de 1 à 5
18	Rencontres importantes avec les intervenants
20	Réalisations
21	Intervenants culturels

Rapport préliminaire

Le 1^{er} décembre 2010

Protocole d'entente
entre l'État du Maine et la Province du Nouveau-Brunswick
en vue d'améliorer les avantages mutuels des relations culturelles entre le Maine et le Nouveau-
Brunswick
par l'entremise de l'Initiative culturelle Maine – Nouveau-Brunswick

Le présent rapport donne un aperçu des tâches à réaliser dans le cadre du protocole et définit les principes communs qui orienteront les efforts d'évaluation des possibilités, d'établissement des priorités et de soutien d'initiatives concrètes.

+++

Sommaire

Le rapport porte sur les cinq principaux domaines d'un partenariat culturel entre le Maine et le Nouveau-Brunswick : encouragement des affaires culturelles et du tourisme, amélioration de l'échange d'information culturelle, rationalisation du processus transfrontalier, collaboration à des projets culturels transfrontaliers, examen des leçons tirées de collaborations culturelles antérieures afin de les mettre à profit.

En avril 2011, un rapport de suivi mettra l'accent sur l'état des 53 initiatives potentielles retenues et la faisabilité, la valeur concrète et la logistique d'un plus grand soutien aux collaborations culturelles transfrontalières. En prévision du rapport d'avril, on a établi une initiative prioritaire pour chacune des tâches. Le groupe de travail se penchera en priorité sur ces initiatives primordiales.

Article	Objectif	Initiative prioritaire
TÂCHE 1	Amélioration du processus transfrontalier	Création d'une ressource traitant à la fois des questions d'ordre général et des questions particulières aux échanges culturels entre le Maine et le Nouveau-Brunswick.
TÂCHE 2	Amélioration de l'échange d'information culturelle	Mise sur pied d'une structure de communication favorisant la création, la croissance et la pérennité d'un réseau culturel robuste.
TÂCHE 3	Collaboration à des projets culturels transfrontaliers	Création ou soutien d'un projet culturel transfrontalier dans le cadre du présent protocole.
TÂCHE 4	Encouragement des affaires culturelles et du tourisme	Établissement d'un réseau d'intérêts culturels, commerciaux et touristiques favorisant les avantages mutuels.
TÂCHE 5	Échange d'information sur les pratiques exemplaires	Tenue d'une rencontre annuelle permettant aux partenaires culturels d'échanger leurs pratiques exemplaires.

Aperçu de l'initiative

Le gouverneur du Maine, John Baldacci, et l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Shawn Graham, ont signé un protocole d'entente le 12 juillet 2010. Dans le cadre de l'entente historique portant sur l'initiative culturelle, ils avaient conjointement pris les engagements suivants :

Le Maine et le Nouveau-Brunswick institueront l'Initiative culturelle Maine-Nouveau-Brunswick et s'engageront conjointement à réaliser les tâches suivantes :

1. Examen de la manière dont on peut simplifier et rationaliser les processus transfrontaliers pour les artistes, les artistes de la scène, les établissements culturels et les entreprises de création.
2. Examen de la possibilité d'améliorer l'échange d'information culturelle.
3. Examen du potentiel des projets culturels reposant sur une collaboration transfrontalière.
4. Identification d'activités commerciales ou d'occasions de tourisme culturel transfrontalières possibles, nouvelles ou étendues.
5. Examen des différences et des similarités entre le Maine et le Nouveau-Brunswick sur le plan économique et en ce qui a trait aux communautés de création afin d'être en mesure de reproduire leurs succès.



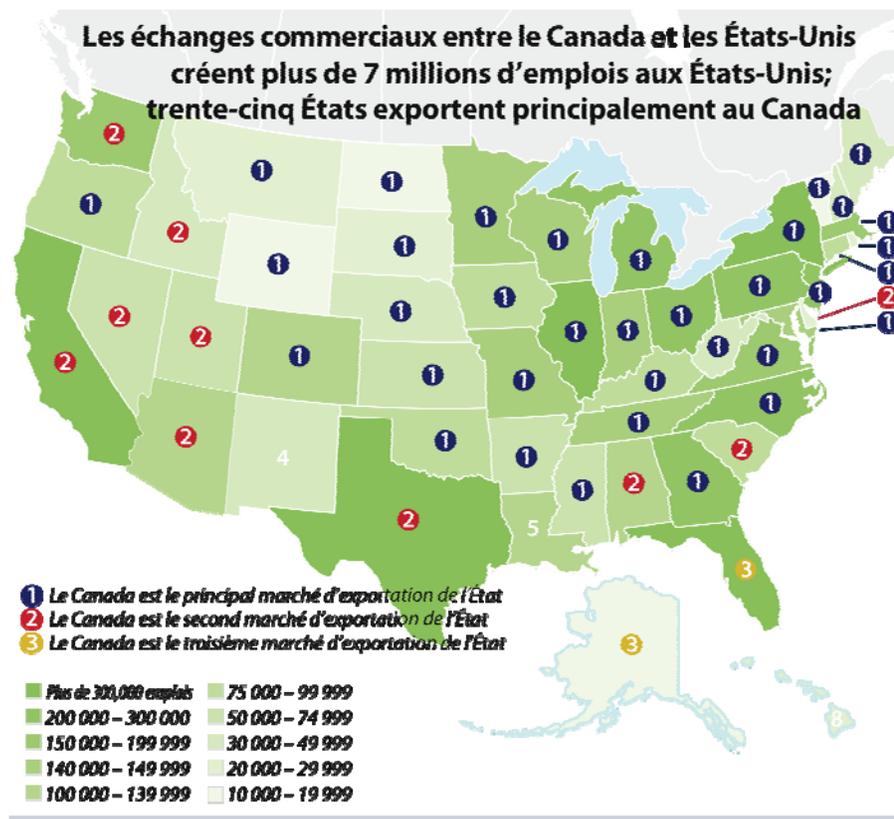
Outre la liste de tâches précédentes, le protocole d'entente cite le Congrès mondial acadien en exemple pour illustrer l'importance des échanges culturels transfrontaliers. Ce rassemblement d'Acadiens de tous les coins de la planète se tiendra du 8 au 24 août 2014 dans plusieurs régions, notamment dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, les comtés Aroostook au Maine et la région Témiscouata au Québec. Trois-cents événements sont prévus dont des retrouvailles, des colloques, des célébrations régionales et des activités culturelles. On estime à 50 millions de dollars les retombées économiques des derniers congrès dans leur région d'accueil. Il faudra que les tâches du protocole d'entente tiennent compte de l'envergure, de l'importance et du calendrier du Congrès mondial acadien.

Nathalie Dubois du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick et Donna McNeil de la Maine Arts Commission (Commission des arts du Maine) sont les personnes-ressources de leur région respective. Un groupe de travail transfrontalier a déjà été créé afin de recueillir les commentaires des intervenants du secteur culturel. Hugh French du Tides Institute, Kerstin Gilg de la Maine Arts Commission, Michel Bérubé de Mieux-être, Culture et Sport et Luc Charette du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick participent au groupe de travail.

Plusieurs colloques sur le protocole d'entente ont eu lieu depuis sa signature en juillet 2010 :

- Du 4 au 6 août 2010, tenue du colloque Over the Edge Conference on International Presenting and Touring à Orono (Maine).
- Le 12 août 2010, tenue de la Bold Coast and Fundy Culture Museum Collaboration à Ellsworth (Maine).
- Le 22 septembre 2010, un sommet international sur les réseaux culturels s'est tenu à Antigonish (Nouvelle-Écosse) dans le cadre du salon commercial des arts du spectacle Contact-Est qui a permis à des intervenants clés du Canada, des États-Unis et de la Grande-Bretagne de discuter de stratégies de liaison dans le domaine des arts.
- Les 29 et 30 novembre 2010, la Fondation Sheila Hugh Mackay a tenu le Symposium Strathbutler sur les arts visuels du Nouveau-Brunswick à Saint John. Le symposium de deux jours a examiné l'état actuel des arts visuels. Les conclusions du symposium ont été présentées à la dernière rencontre des personnes-ressources, puis le rapport a été soumis aux dirigeants.

Les rencontres susmentionnées ont favorisé la cueillette d'information pour le présent rapport et permis de renseigner les parties intéressées sur les directives du protocole d'entente et les autres initiatives internationales pertinentes. Les détails des colloques figurent à la fin du présent document.



Rapport 2009 du Consulat général du Canada à Boston

Compréhension des principes généraux

Dans le cadre du protocole d'entente, les deux parties conviennent que le partage des éléments de création favorise les bonnes relations diplomatiques et profite à l'ensemble du pays. L'échange international des arts et de la culture étend ses avantages aux secteurs civils et économiques, et a autant d'importance que le commerce de marchandises ou l'échange de travailleurs qualifiés. La formation d'alliances avec des partenaires régionaux, nationaux et internationaux en vue d'un sain échange d'éléments de création enrichira les collectivités, contribuera à leur croissance économique, favorisera l'éducation, l'inspiration et le divertissement.

En 2009, le rapport d'étude Mandala sur le tourisme culturel indiquait que les touristes qui ont des intérêts culturels ou patrimoniaux injectent, à chaque année, 192,3 milliards de dollars dans l'économie et que leurs dépenses moyennes étaient de 994 \$ par rapport aux 611 \$ des touristes qui ont des intérêts plus généraux. Selon les plus récentes prévisions de Trip Advisor, en 2011, trois des cinq principales activités des gens en vacances seront culturelles – visite d'un lieu historique, d'un musée, d'un parc national, d'un festival – et des activités de randonnée. En 2010, un rapport de la National Endowment for the Arts (agence de soutien aux arts des États-Unis) estime que plus de 100 millions d'Américains participent à chaque année aux festivals artistiques et culturels. La même année, le rapport Saint John Valley Creative Economy Project (projet sur l'économie de la création dans la vallée de Saint-Jean de l'université du Maine) a conclu que la prospérité dans la région reposait en partie sur « la création d'une destination touristique intéressante axée sur le concept de la culture acadienne de part et d'autre de la frontière internationale ». Toujours en 2010, le rapport Making Maine Work de la State Chamber of Commerce (chambre de commerce du Maine) et de la Maine Development Foundation (fondation pour le développement du Maine) a mentionné que les atouts culturels du Maine étaient tout aussi essentiels à sa qualité de vie que ses attraits naturels. Une étude des musées menée en 2010 par la Maine Arts Commission a révélé que leurs ventes annuelles s'élevaient à 148 millions de dollars et qu'ils versaient à l'État sous forme d'impôts plus de 7,5 millions de dollars.

Les avantages économiques d'une politique favorisant davantage l'échange artistique entre le Maine et le Nouveau-Brunswick sont aussi importants que les gains culturels qu'elle permettrait d'obtenir. Les recommandations suivantes visent l'optimisation des avantages culturels, sociaux et économiques des relations culturelles transfrontalières.



Musée du Nouveau-Brunswick, Saint John

- Les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis créent plus de 7 millions d'emplois aux États-Unis
- On estime à 557 milliards de dollars US la valeur totale des marchandises échangées entre le Canada et les États-Unis.
- Le Canada est le principal marché d'exportation du Maine.
- Le commerce entre le Canada et les États-Unis crée 32 250 emplois au Maine.
- Les Canadiens ont visité plus de 885 400 fois le Maine et y ont dépensé environ 266 millions de dollars US.
- Les résidents du Maine se sont rendus 202 600 fois au Canada et y ont dépensé environ 75 millions de dollars US.
- Environ 25,8 millions de touristes canadiens ont visité les États-Unis et 12,4 millions de touristes américains ont visité le Canada en 2009.

Rapport 2009 du Consulat général du Canada à Boston

Tâches définies et étudiées

Tâche 1

Examen de la manière dont on peut simplifier et rationaliser les processus transfrontaliers pour les artistes, les artistes de la scène, les établissements culturels et les entreprises de création.

1.1- Principes

En raison de la proximité géographique du Maine et du Nouveau-Brunswick, la rationalisation porte sur les voyages par voie terrestre des Américains et des Canadiens. On estime que toute amélioration touchant les voyages internationaux pourrait s'appliquer au passage de la frontière par voie maritime ou aérienne, et aux citoyens d'autres nations.

Les échanges culturels entre le Canada et les États-Unis sont souvent perçus comme posant des problèmes en raison de deux facteurs principaux.

Le premier est lié aux formalités administratives. Il faut généralement avoir au moins un passeport, mais il est possible qu'il faille aussi avoir un visa, des listes d'articles, des contrats et d'autres documents qui justifient le passage de la frontière. Les Américains doivent s'adresser aux US Citizenship and Immigration Services (USCIS) (Services de citoyenneté et d'immigration américains) pour obtenir un visa et les Canadiens doivent communiquer avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Le deuxième facteur est lié au franchissement de la frontière. L'autorisation de séjour aux États-Unis est accordée par US Customs and Border Protection (CBP) (Douanes et protection de la frontière). L'autorisation de séjour au Canada est accordée par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Il va sans dire que nombre de problèmes transfrontaliers ne peuvent être réglés par les instances régionales. Un agent de la patrouille frontalière peut notamment refuser à quelqu'un une autorisation de séjour même si tous ses documents sont en règle. L'intervention du gouvernement fédéral est nécessaire dans bien des situations. Par exemple, la loi américaine Arts Require Timely Service (ARTS) Act, H.R. 1785 et S.1409 exige de ses services de citoyenneté et d'immigration que les demandes présentées par les organismes dans le domaine des arts, ou au nom de ceux-ci, soient traitées dans un délai maximum de 45 jours. Une telle rapidité est heureuse, mais elle exige l'intervention du gouvernement fédéral. Quoiqu'il en soit, il est clair qu'on ne dispose pas de toute l'information dont on aurait besoin sur les questions transfrontalières et les visas.

Il existe par ailleurs un enjeu parallèle : celui des emplois transfrontaliers. S'il faut d'une part remplir les formalités administratives et obtenir un visa avant de passer la frontière, il faut d'autre part régler les impôts et autres retenues au retour.

Aperçu de la frontière entre le Canada et les États-Unis

- C'est la plus longue frontière non militarisée ou activement patrouillée du monde
- Une frontière contiguë de plus de 4 000 milles; 5 500 milles au total
- Il y a douze États, huit provinces et un territoire le long de la frontière
- Plus de 90 % des Canadiens vivent à moins de 100 milles de la frontière

1.2- Possibilités

A- Création de ressources en ligne afin de préciser les attentes et de répondre aux questions liées aux échanges culturels lorsqu'on traverse la frontière. La Maine Arts Commission développe présentement des éléments Web visant les échanges internationaux dans le domaine des arts du spectacle. Cette ressource électronique peut facilement s'étendre aux arts visuels et autres disciplines créatives et être partagée avec les organismes du Maine et du Nouveau-Brunswick. Le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport consacrera également une section de son site Web à l'Initiative Maine– Nouveau-Brunswick qui contiendra tous les renseignements pertinents.

B- Rédaction d'une lettre d'invitation normalisée destinée aux artistes et troupes artistiques des deux côtés de la frontière prévoyant la franchir dans le cadre d'échanges culturels. L'invitation devrait émaner d'un organisme supérieur au diffuseur individuel, tel un réseau de diffusion ou une administration régionale. Cette lettre pourrait aider les artistes au moment de traverser la frontière.

C- Tenue d'une rencontre entre les entreprises américaines et canadiennes de courtage en douane, les fonctionnaires américains et canadiens des douanes et les artistes visuels, les galeries d'art et les musées dont les activités les amènent régulièrement à l'extérieur du pays. (Les changements aux douanes canadiennes prévus pourraient compliquer l'entrée au Canada d'expositions provenant des États-Unis.)

D– Participation des intervenants culturels aux discussions des équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) régionales. Les EIPF collaborent avec les organismes d'application de la loi municipaux, provinciaux, fédéraux, des Premières Nations et des États-Unis et les organismes et ministères pertinents. La région de l'Est comprend le Québec, le Vermont et le Maine. La région de l'Atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Maine.

Les cinq principaux organismes qui composent l'EIPF – chargés d'appliquer la loi dans les régions frontalières ou à proximité – sont :

- * Gendarmerie royale du Canada (GRC)
- * Agence du service frontalier du Canada (ASFC)
- * US Customs and Border Protection/Office of Border Patrol (CBP/OBP)
- * US Bureau of Immigration and Customs Enforcement (ICE)
- * US Coast Guard (USCG)

Il serait particulièrement important qu'un volet culturel soit présenté à l'EIPF en prévision du Congrès acadien de 2014.

E- Choix d'un intervenant culturel clé ayant de l'expérience en matière de questions transfrontalières internationales. On devrait désigner de part et d'autre de la frontière une personne-ressource avec qui on pourrait communiquer en cas de difficultés. La collaboration d'une personne connaissant bien la plupart des difficultés de son côté de la frontière serait inestimable et constituerait une utilisation stratégique des ressources qui permettrait d'améliorer le système. On recommande que cette personne travaille pour une patrouille frontalière et que des dispositions soient prises pour que la collaboration se poursuive si elle quittait son poste.

F- Encouragement des administrations locales et régionales à réformer les échanges culturels transfrontaliers à l'échelle nationale par le biais de campagnes de sensibilisation et de promotion.

1.3- Priorités et initiatives

Il faudrait que la création d'une ressource électronique abordant les questions transfrontalières générales et particulières liées aux échanges culturels entre le Maine et le Nouveau-Brunswick soit une priorité. On pourrait réunir les ressources existantes à l'intention des artistes qui font des tournées et voyagent à l'étranger, lesquelles seraient un atout pour la région et favoriseraient les échanges culturels. Il faudrait aussi chercher d'autres façons de rationaliser le passage de la frontière.

La rationalisation repose sur la création de partenariats avec des organismes et cela pourrait prendre un certain temps. La cueillette d'information pour la ressource Web permettra d'établir un premier contact avec un bon nombre d'organismes-partenaires potentiels et servira à justifier cette prise de contact. La ressource Web informera également la population des possibilités, des événements et des colloques qui existent de l'autre côté de la frontière et favorisera le partage d'information entre les dirigeants (partie de la tâche 2).

On a l'impression que tout changement significatif dans ce domaine devrait s'effectuer à l'échelle nationale. Cette limitation vis-à-vis des types d'initiatives que l'état ou la province pourrait envisager devrait influencer les types d'initiatives mises de l'avant.

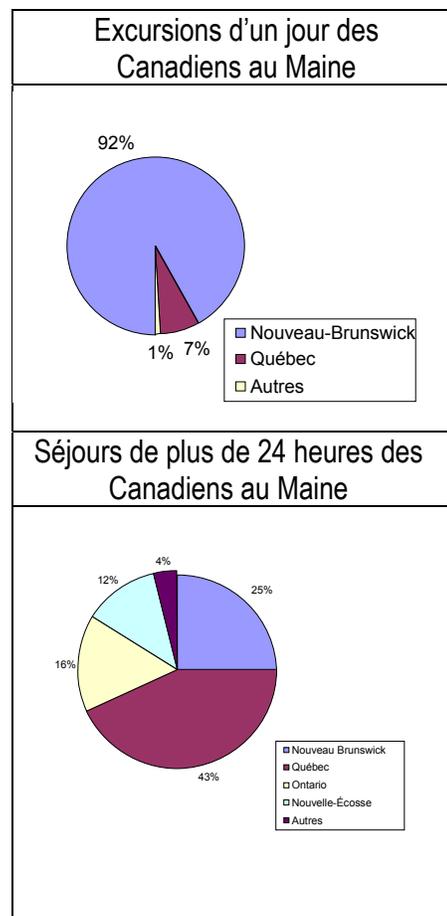
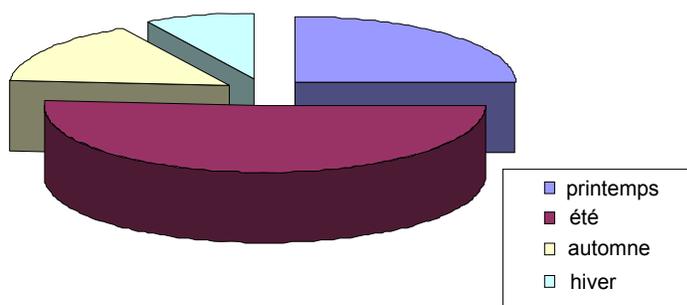
Voyageurs au Maine

Vingt-cinq pour cent des voyages touristiques de plus de 24 heures au Maine sont effectués d'avril à juin (printemps).

Cinquante-deux pour cent des voyages touristiques de plus de 24 heures sont effectués de juillet à septembre (été).

Seize pour cent des voyages touristiques de plus de 24 heures sont effectués d'octobre à décembre (automne).

Huit pour cent des voyages touristiques de plus de 24 heures sont effectués de janvier à mars (hiver).



Information touristique de Calais (Maine). Conférence *Changing Borders*, 2007

Tâche 2

Examen de la possibilité d'améliorer l'échange d'information culturelle.

2.1- Principes

Il est clair qu'on a besoin de mieux faire connaître les arts et les initiatives culturelles au Maine et au Nouveau-Brunswick. Les parties ont intérêt à ce que les communications visant à promouvoir les activités qui ont une dimension transfrontalière soient efficaces et économiques. Leur optimisation favorisera une sensibilisation aux des enjeux communs et permettra aux parties concernées d'être mieux informées.

L'amélioration de la diffusion de l'information aura des répercussions bien au-delà des secteurs des arts et de la culture. Une meilleure diffusion des activités culturelles favorisera la participation et les déplacements transfrontaliers. Ses ramifications influenceront positivement les organismes touristiques, de transport, de développement économique, les impôts, le travail, etc.

2.2- Possibilités

A- Mise sur pied par les organismes étatiques ou provinciaux d'un réseau de partage de l'information entre les dirigeants. Cela les aiderait à avoir une vue d'ensemble des enjeux et à promouvoir les programmes transfrontaliers.

B- Mise sur pied par les organismes étatiques ou provinciaux d'une ressource permettant de diffuser les renseignements concernant les possibilités et les activités transfrontalières.

C- Encouragement par les organismes étatiques/provinciaux du partage des activités et des possibilités transfrontalières entre les divers organismes culturels et élaboration d'un mécanisme qui permettrait à ces organismes de réaliser ce partage.

D- Tenue d'un sommet annuel des principaux intervenants culturels qui leur permettrait de partager de l'information (correspondance possible avec la Conférence des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada ou le New England - Canada Business Council). Ce sommet pourrait également avoir lieu en même temps qu'un salon culturel établi (comme le salon des arts du spectacle Contact-Est de l'Atlantic Presenters Association ou le New England Foundation for the Arts Idea Swap).

E- Encouragement des administrations locales et régionales à intégrer des initiatives culturelles dans les rencontres internationales existantes (Conférence des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada ou New England - Canada Business Council).

F- Création d'un fonds de voyage qui permettrait aux ambassadeurs culturels de participer à des colloques, à des expositions, à des activités et à des rencontres transfrontalières afin d'obtenir de l'information sur les initiatives culturelles transfrontalières.

G- Améliorations de l'affichage et synchronisation possible des affiches afin de pouvoir distinguer les destinations culturelles des routes et des autoroutes de part et d'autre de la frontière.

H- Amélioration de la communication avec les consulats et les ambassades portant sur les ressources et les mécanismes de promotion des arts et de la culture.

2.3- Priorités et initiatives

Compte tenu de la distance qui sépare les parties concernées, la tâche 2 devrait miser sur le partage de l'information au moyen de la technologie en ligne. Les membres du groupe de travail ont abordé le sujet à des colloques, dans des conversations téléphoniques et dans des courriels. La viabilité de l'initiative dépendra des participants, c'est-à-dire des gouvernements, des organismes et des personnes en cause. Il faudrait créer, développer et maintenir une structure qui nous permettrait de compter sur un réseau solide.

La technologie en ligne, qui permet une communication dynamique à peu de frais, est susceptible d'encourager les échanges au sujet de l'initiative à l'intérieur d'une région et entre les régions. Des réseaux d'information efficaces favoriseront la mise sur pied de projets culturels concertés et permettra aux autres secteurs, comme ceux des affaires et du tourisme, de mieux comprendre l'initiative et d'en profiter (partie des tâches 3 et 4).

Le Canada est le principal marché d'exportation du Maine	Parmi les provinces, le Nouveau-Brunswick est le principal partenaire commercial du Maine (2,1 milliards de dollars en 2008) <small>Rapport 2009 du Consulat général du Canada à Boston</small>
Entre 1993 et 2003 les échanges bilatéraux quotidiens entre les États-Unis et le Canada portant sur les produits, les services et le revenu de placement, s'élevaient en moyenne à 1,4 milliard de dollars US. C'est le volume d'échanges bilatéraux entre deux pays le plus important du monde.	
<small>US Department of State: Bureau of Western Hemisphere Affairs. Février 2007</small>	

Tâche 3

Examen du potentiel des projets culturels reposant sur une collaboration transfrontalière.

3.1- Principes

Les artistes et les organismes culturels sont enthousiastes à l'idée de participer ensemble à des projets transfrontaliers. En effet, cette collaboration permettra aux artistes de faire des tournées et d'élargir leur public et aux organismes de choisir parmi un plus grand nombre de spectacles, ce qui permettra d'en rehausser la qualité, la réputation et la popularité. Les organismes des arts de la scène du Nouveau-Brunswick et du Maine cherchent déjà à créer une région de tournée. Une certaine collaboration existe déjà entre Fundy Culture (réseau des musées du N.-B.) et le Tides Institute & Museum of Art qui se rencontrent sur une base régulière. Une fois établi, le réseau constituera un bienfait inappréciable pour les artistes et les organismes locaux et permettra d'attirer dans la région les meilleurs spectacles du monde

La réussite à long terme de toute initiative culturelle transfrontalière dépendra du soutien financier qu'elle recevra. D'autres projets culturels transfrontaliers pourraient attirer un investissement particulier. Il est possible que des fondations privées américaines et canadiennes, comme la Ford Foundation,

préfèrent appuyer une activité culturelle transfrontalière plutôt qu'une activité qui n'a lieu qu'au Maine ou au Nouveau-Brunswick. Il faudrait répertorier ces fondations privées et élaborer une stratégie qui permettra de les renseigner sur les nouvelles initiatives transfrontalières.

Il faudrait par ailleurs examiner les activités culturelles transfrontalières existantes et songer à la manière dont on pourrait accroître les ressources dont elles disposent.

3.2- Possibilités

A- Il est crucial d'élaborer un mécanisme de financement pour stimuler et soutenir les projets culturels transfrontaliers. Comme le Nouveau-Brunswick finance davantage ces projets, le Maine doit trouver d'autres sources de financement afin d'être un partenaire de plein droit et d'avoir une relation fondée sur une juste réciprocité. Il faudrait solliciter l'aide de la Ford Foundation de New York et de la Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman de Montréal. On pourrait aussi chercher l'appui des sociétés McCain et Irving, puisqu'elles ont des intérêts importants tant au Nouveau-Brunswick qu'au Maine.

B- La Maine Arts Commission administre un programme visant à exposer les œuvres des artistes du Maine dans l'édifice du gouvernement de l'état (Maine State House). L'assurance de ce programme couvre le transport des œuvres de l'exposition 2008 de Bernard Langlais à Saint John. L'échange dans le domaine des arts suscite toujours de l'intérêt et profite d'une couverture d'assurance qui pourrait être étendue aux arts visuels.

C- Plusieurs attraits géographiques se prêtent bien aux projets culturels transfrontaliers. Le parc international de Roosevelt-Campobello est situé sur la frontière du Maine et du Nouveau-Brunswick de l'île Campobello. C'est le seul parc canado-américain. Il y a aussi le lieu historique international de l'Île-Sainte-Croix situé aux États-Unis mais à proximité de la frontière entre le Maine et le Nouveau-Brunswick, et près de l'embouchure de la rivière Sainte-Croix. Le U.S. National Park Service s'occupe du site d'interprétation au Maine et Parcs Canada de celui au Nouveau-Brunswick.

D- Il pourrait exister une collaboration transfrontalière dans le domaine de l'éducation entre des établissements comme le Maine College of Art à Portland (Maine) et le Collège d'artisanat et de design du Nouveau-Brunswick à Fredericton (Nouveau-Brunswick). Des concours de design misant sur la collaboration transfrontalière pourraient être intégrés aux cours universitaires afin d'inciter les étudiants à explorer les débouchés à l'étranger et de favoriser la compréhension culturelle.

E- On devrait étudier la possibilité d'offrir aux artistes du Maine et du Nouveau-Brunswick un programme transfrontalier d'artiste-en-résidence s'inspirant du programme de résidence actuel. Une liste des programmes d'artiste-en-résidence au Maine et au Nouveau-Brunswick favoriserait ce type d'échange.

F- L'idée d'une tournée de spectacles mettant en vedette des musiciens du Maine et du Nouveau-Brunswick a été discutée. Des diffuseurs de part et d'autre de la frontière ont manifesté leur intérêt à cet égard et sont prêts à offrir leur expertise, leur énergie et les lieux pour qu'elle se réalise.

G- Échange d'expositions de musée. L'exposition, *Uncommon Threads: Wabanaki Textiles, Clothing, and Costume*, a été organisée et présentée au Maine State Museum en 2010. Elle a réuni pour la première fois les arts textiles des Autochtones du Maine, du Sud-Est du Québec et des provinces de l'Atlantique. Les objets exposés provenaient des collections du Maine State Museum et de collections américaines et canadiennes (notamment du Musée du Nouveau-Brunswick). Il faudrait que ce type de collaboration se poursuive.

H- Il faudrait songer à la possibilité d'une participation mutuelle aux salons commerciaux des arts du spectacle comme celui de Contact-Est et songer à inviter les artistes du Maine.

I- Le Tides Institute & Museum of Art d'Eastport (Maine) s'est engagé à faire venir à chaque année au moins une exposition du Nouveau-Brunswick ou de l'Est du Canada à son musée d'Eastport. Les autres communautés et galeries d'art pourraient suivre son exemple.

J- Depuis cinq ans, le Tides Institute & Museum of Art commande et organise une visite annuelle d'ateliers, le Two Countries/One Bay Art Studio Tour (www.twocountriesart.com), qui présente les œuvres de 50 artistes du littoral du Maine et du Nouveau-Brunswick. Le Maine Office of Tourism, Tourisme Nouveau-Brunswick, et la Maine Arts Commission financent la initiative des ateliers. Cette visite pourrait prendre de l'envergure.

K- Depuis 2007, le Schoodic International Sculpture Symposium, qui a lieu aux deux ans, attire un petit groupe de sculpteurs du monde entier à Winter Harbor (Maine). Pendant plus de six semaines, ils se consacrent à la création de grandes sculptures en granite. Saint John (Nouveau-Brunswick) a tout récemment manifesté son intérêt pour un symposium de sculpture en granite. Le groupe de Saint John a discuté avec les organisateurs du symposium Schoodic.

L- On pourrait créer une vitrine pour les artistes de la scène qui permettrait aux diffuseurs de part et d'autre de la frontière de mieux connaître l'ensemble des artistes. On devrait miser sur des événements existants comme la FrancoFête en Acadie et Contact-Est.

M- On pourrait étudier la faisabilité d'une exposition transfrontalière d'artisans et d'artistes autochtones ou traditionnels (Maine Crafts Association, Maine Crafts Guild, Conseil d'artisanat du Nouveau-Brunswick).

N- Art Boat se tiendra à l'été 2011. Un événement transfrontalier présentera les activités culturelles des collectivités du littoral entre le Maine et le Nouveau-Brunswick. Ces collectivités, qui sont situées autour d'Eastport (Maine) et de Saint Andrews (Nouveau-Brunswick), sont très éloignées les unes des autres par voie terrestre, mais très proches par voie maritime. Art boat misera sur cet aspect géographique pour attirer les participants.

O- Le centre Sunbury Shores Arts and Nature Centre de Saint Andrews (Nouveau-Brunswick) a présenté des photos de la collection permanente du Tides Institute et organise une exposition des œuvres de Michael Chesley Johnson, un peintre américain qui passe une partie de l'année au Maine. Le programme pourrait être amélioré et être offert dans d'autres centres d'art du Nouveau-Brunswick.

P- L'Orchestre symphonique du Haut-Saint-Jean à Saint-Basile (Nouveau-Brunswick) est composé de musiciens amateurs et semi-professionnels du Maine et du Nouveau-Brunswick sous la direction de musiciens professionnels et du chef d'orchestre Daniel Finzi de Montréal. L'orchestre présente un ou deux concerts par année.

Q- Un symposium de peinture annuel se tient en juillet à Madawaska (Maine) et des artistes canadiens, professionnels et amateurs, sont invités à y exposer leurs œuvres.

R- Les initiatives suivantes entre la Peter Buckland Gallery de Saint John et le Tides Institute (Maine) ont fait la promotion des arts du Nouveau-Brunswick et du Maine.

- Dan Steeves a exposé au Tides Institute du 23 août au 21 septembre 2008.
- La Peter Buckland Gallery a présenté une exposition d'œuvres d'artistes du Maine et du Nouveau-Brunswick intitulée « Across the Border » (du 15 sept. au 3 oct. 2009). Hugh French a collaboré avec la galerie d'art pour obtenir des œuvres de l'Aucocisco Gallery de Portland (Maine). La galerie d'art a aussi invité les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'est du Canada à dîner pendant l'exposition.

S- À l'occasion de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada de 2009 qui s'est tenue à Saint John (Nouveau-Brunswick), une exposition d'arts visuels conjointe intitulée « Among Friends – Entre Amis » a été présentée du 11 septembre au 4 octobre dans le hall d'entrée du Musée du Nouveau-Brunswick.

T- Le National Dance Project (NDP) de la NEFA (Fondation pour les arts de la Nouvelle-Angleterre) a discuté avec le Conseil des Arts du Canada de la création au Canada d'un pôle d'échanges qui favoriserait les tournées. Le NDP encourage la création de nouvelles œuvres en danse grâce à des subventions et à des activités. Le projet favorise les partenariats entre les artistes et les diffuseurs et cherche également à rejoindre de nouveaux publics.

U – En prévision du Congrès mondial acadien, on pourrait promouvoir les traditions culturelles concrètes et abstraites, notamment le folklore, la généalogie, la culture matérielle et l'identité de divers groupes culturels dont ceux des régions acadiennes du Nouveau-Brunswick et du Maine.

V – On pourrait s'attarder aux noms des lieux (toponymie) au Nouveau-Brunswick et au Maine. Les noms et leur origine pourraient faire l'objet d'une approche thématique. À l'orée du Congrès mondial acadien de 2014, on pourrait réaliser une analyse toponymique des noms existants, des nouveaux noms possibles et parler de l'origine des noms de lieux francophones dans le paysage culturel des deux territoires.

W – Les universités pourraient, en collaboration avec les centres de recherche, les musées, les archives et les galeries d'art, favoriser l'éducation des étudiants et du public par le biais d'articles scientifiques, d'expositions, de colloques, etc.

3.3- Priorités et initiatives

La majorité des intervenants interrogés étaient emballés à l'idée de collaborer à un projet transfrontalier. Les organismes dans le domaine des arts du spectacle organisent déjà des tournées et des tournées d'engagements divers et ils estiment que de traverser la frontière n'est pas un trop grand pas à franchir. Ces tournées pourraient se réaliser sous peu et pourraient bénéficier d'un appui concerté. Or, si trop de temps s'écoule avant que le projet ne se concrétise, il est possible que l'intérêt pour l'initiative s'effrite. Un Festival des salles communautaires du Maine/Nouveau-Brunswick, s'inspirant du festival du même nom de l'Île-du-Prince-Édouard, mérite une étude particulière. Grâce au succès que le Skye Theatre du Maine a remporté en 2010 avec son projet pilote, il cherche à élargir ses horizons et planifie une tournée en mai-juin 2011.

Le moment semble particulièrement avantageux pour la mise en œuvre d'un projet culturel transfrontalier et ce, non seulement en raison de la survaleur culturelle qu'il créera et de l'impulsion qu'il pourrait donner à l'initiative, mais aussi de sa probable viabilité économique. Les projets transfrontaliers reposent principalement sur les partenariats transfrontaliers. Ces projets sont avantageux sur le plan économique, créent des emplois ou permettent de prolonger ceux qui existent déjà. Dans le domaine des arts du spectacle, l'étendue d'une région de tournée est très importante et une filière Maine/Nouveau-Brunswick crée une région de tournée qui s'étend du Labrador au Connecticut. Une région élargie permet aux artistes de présenter plus de spectacles; elle favorise la collaboration entre les organismes et renforce la position de négociation collective d'un organisme qui souhaite réserver des spectacles à l'échelle nationale.

Tâche 4

Identification d'activités commerciales ou d'occasions de tourisme culturel transfrontalières possibles, nouvelles ou étendues.

4.1 - Principes

L'initiative culturelle entre le Maine et le Nouveau-Brunswick table sur plusieurs protocoles d'entente précédents, dont ceux sur l'énergie, le tourisme et l'éducation. Plusieurs des cadres de travail et des projets culturels transfrontaliers existants ou en cours pourraient favoriser l'expansion des échanges culturels transfrontaliers.

Le succès des projets culturels transfrontaliers aura un effet positif sur les affaires et le tourisme. Il semble souvent que la différence entre une initiative touristique offrant des activités culturelles et une initiative culturelle offrant des activités touristiques soit, dans bien des cas, une question de perspective. Quoi qu'il en soit, il est important de savoir ce qui se passe dans les secteurs qui chevauchent le domaine des arts et de la culture.

4.2- Possibilités

A- Le Maine Office of Tourism et Tourisme et Parcs du Nouveau-Brunswick ont lancé une initiative transfrontalière de vacances dans les deux pays, soit la « Two Nation Vacation ». Un site Web conjoint (www.two-nationvacation.com) mentionne trois itinéraires de voyage comportant des destinations au Maine et au Nouveau-Brunswick dont la route panoramique le long du littoral, la route de l'Acadie et de la vallée, de même que la route de Fredericton et Bangor qui pénètre à l'intérieur des régions. Certains éléments culturels pourraient y être associés.

B- L'alliance des musées situés à l'est du Maine, soit la Maine's Historic Bold Coast (www.historiccoast.net), a rencontré l'alliance homologue du littoral sud-ouest du Nouveau-Brunswick, Fundy Culture (www.fundyculture.ca). Ce groupement de musées pourrait favoriser le tourisme culturel.

C- Les villes de Bangor et de Saint John ont été jumelées. Les jumelages devraient être répertoriés et étudiés afin que les histoires à succès puissent servir d'exemples.

D- Il faudrait collaborer avec les secteurs connexes au tourisme transfrontalier (comme celui du sport) afin de favoriser l'intégration culturelle dans les échanges transfrontaliers existants.

E- Le Maine étudie la possibilité de s'associer au Festival des salles communautaires de l'Île-du-Prince-Édouard pour créer un festival du même type. Cette association en est encore à ses balbutiements et on pourrait envisager la participation de la province pour un plus grand impact. Les arts feraient ainsi leur entrée dans les salles communautaires et cela stimulerait le tourisme et les affaires des régions.

F- Il faudrait faire en sorte que les organismes commerciaux participent aux discussions sur les échanges culturels (commerce); le protocole d'entente pourrait en être le point de départ. (Atlantica Group, Maine International Trade Center, Maine Department of Economic and Community Development, Finance Authority of Maine)

G- Les partenariats avec l'industrie du tourisme d'accueil pourraient être renforcés si on avait l'intelligence de tenir, de part et d'autre de la frontière, des activités culturelles dans des hôtels, des auberges, des restaurants, des bars, etc.

H- Les routes, les autobus, les trains et autres réseaux de transport peuvent jouer un rôle vital dans les filières culturelles; ils peuvent aussi poser des problèmes. On pourrait chercher à trouver des manières d'inclure des représentants des organismes gouvernementaux du transport dans le protocole d'entente.

I- Il faudrait recenser les entreprises qui accordent un appui important aux arts et les inviter à participer aux discussions sur l'amélioration des arts par l'entremise du commerce culturel dans le cadre du protocole d'entente. On pourrait peut-être trouver des façons pour que le soutien aux programmes qui débordent nos frontières puisse profiter à ces entreprises.

J- Le Maine et le Nouveau-Brunswick ont entamé des discussions sur la commémoration de la guerre de 1812. Lors d'une rencontre qui a eu lieu le mardi 9 novembre 2010 à Fredericton (Nouveau-Brunswick), des représentants du Musée du Nouveau-Brunswick et de la Belfast (Maine) Historical Society, ainsi qu'un historien (Robert L. Dallison) dont le récit du conflit sera publié l'an prochain, ont présenté un exposé sur la question. Il est difficile de savoir dans quelle mesure l'activité transfrontalière serait influencée par une telle commémoration, mais le contenu canado-américain de l'exposition serait indéniable et des partenariats avec les bureaux d'archives seraient créés.

K – On pourrait aussi accroître la coopération entre les groupes culturels ou qui partagent un intérêt d'ordre culturel (p. ex. entre Wolastoqiyik, Acadiens, Irlandais, Écossais) et qui ne sont pas nécessairement situés à proximité de la frontière.

L – Les universités du Nouveau-Brunswick (départements d'histoire, de folklore, de géographie et de linguistique) et leur institut de recherche respectif pourraient entamer des discussions avec les universités du Maine. Des projets de collaboration à court et à long termes permettraient d'approfondir les connaissances et d'appuyer l'initiative.

4.3- Priorités et initiatives

Outre le fait que les organismes culturels forts agrémentent la qualité de vie, ils profitent aux entreprises en attirant des touristes, de l'argent et une main-d'œuvre hautement qualifiée. Il est primordial d'aller chercher la participation des municipalités, du secteur des affaires et du tourisme d'accueil pour assurer la pérennité d'une initiative culturelle. Bien des entreprises, des chambres de commerce et des dirigeants municipaux reconnaissent l'apport des organismes culturels et ont tissé des liens étroits avec les organismes artistiques de leur région.

Il faudrait essayer de tenir compte des intérêts commerciaux et touristiques, s'informer des activités du secteur culturel et voir comment des projets transfrontaliers mutuellement avantageux pourraient être mis sur pied. Il faudrait informer et guider les parties en cause et offrir du soutien aux nouvelles initiatives qui proviennent des autres secteurs.



Petunia en spectacle d'ouverture de la *Contact East Performing Arts Conference* en 2010

Tâche 5

Examen des différences et des similarités entre le Maine et le Nouveau-Brunswick sur le plan économique et en ce qui a trait aux communautés de création afin d'être en mesure de reproduire leurs succès.

5.1- Principes

Il existe des différences importantes en ce qui a trait à la manière dont l'État du Maine et la Province du Nouveau-Brunswick financent les arts. La Maine Arts Commission offre un appui financier aux établissements, aux organismes et aux artistes. La Direction du développement des arts du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport du Nouveau-Brunswick ne finance généralement que les établissements et les organismes. Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick soutient financièrement les artistes professionnels. Les Services aux musées de la Direction du patrimoine du Nouveau-Brunswick offrent aux musées un programme de financement des initiatives de marketing. Au Maine, il y a fort à parier que le financement public octroyé aux arts ne puisse quitter l'État. Enfin, il ne faut pas oublier que si le Nouveau-Brunswick est une province officiellement bilingue (français et anglais), la seule langue officielle au Maine est l'anglais.

Cela dit, on ne peut nier l'existence des structures et des intervenants concernés par les mouvements transfrontaliers. Il peut être plus rentable et efficace de miser sur l'infrastructure actuelle que d'élaborer de nouveaux programmes qui pourraient se révéler non viables.

5.2- Possibilités

A- On émet l'hypothèse que les organismes du Maine font depuis plus longtemps appel à la générosité du secteur privé pour soutenir les initiatives culturelles. Compte tenu de la contraction du financement public, il serait intéressant d'en discuter. De même, le Nouveau-Brunswick appartient à plusieurs réseaux culturels importants au Canada atlantique et les organismes du Maine pourraient profiter de la création de partenariats régionaux de ce type en Nouvelle-Angleterre. Les organismes auraient avantage à échanger leurs pratiques exemplaires.

B- En 2011, la Juice Conference tiendra sa troisième conférence biennale sur l'économie de la création à Camden (Maine). La Maine Arts Commission est un partenaire important de cet événement auquel participent les entreprises artistiques, publiques et privées. Le Maine et le Nouveau-Brunswick pourraient peut-être collaborer à la conférence.

C- Plusieurs villes du Nouveau-Brunswick ont été désignées « capitales culturelles du Canada ». Cette désignation leur a été accordée dans le cadre d'un programme fédéral qui a été créé en vue de reconnaître et appuyer l'investissement d'une ville aux arts et à la culture. Tout récemment, soit en 2010, c'est la ville de Saint John qui s'est méritée cet honneur. Cela ressemble à l'initiative Quality of Place du Maine. Steve Carson, le PDG d'Enterprise Saint John, sera le conférencier invité à la rencontre Quality of Place Dialogue qui aura lieu le 6 décembre à Augusta (Maine). Cette désignation pourrait être exploitée plus à fond.

D- Le Réseau des villes créatives du Canada a tenu son huitième colloque annuel en septembre 2009 à Fredericton (Nouveau-Brunswick). Nombre de municipalités francophones de la province sont membres du pendant francophone du réseau, Les arts et la ville. On pourrait étudier la possibilité de créer un réseau semblable au Maine.

E- La Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada a lieu tous les ans depuis 1973. Les conférences abordent des sujets comme le développement des relations économiques, l'amélioration des échanges énergétiques, les enjeux environnementaux et la coordination des programmes et des politiques dans des domaines comme le transport, la gestion forestière et le tourisme. Les arts et la culture, dont des questions d'ordre culturel, devraient figurer au programme.

F- Il est possible que les entreprises privées du Maine et du Nouveau-Brunswick soient davantage intéressées à offrir leur soutien si elles étaient au courant des activités culturelles qui se déroulent au Maine et au Nouveau-Brunswick. On pourrait solliciter l'aide d'Irving, de McCain, des hôpitaux, de l'industrie du bois de sciage, etc.

G- Le Nouveau-Brunswick a élaboré une politique qui reconnaît l'importance de l'identité culturelle dans sa littérature. Elle pourrait donner lieu à des échanges entre écrivains et à d'autres types de collaborations littéraires.

H- L'État du Maine profite d'un programme d'art public qui est administré avec succès par la Maine Arts Commission. Certaines municipalités du Nouveau-Brunswick offrent un programme du genre, mais il n'y a pas d'équivalent provincial. La Maine Arts Commission pourrait partager son expertise avec le Nouveau-Brunswick et le conseiller en la matière. On pourrait également inviter certains artistes de la province à participer aux appels publics du Maine pour des œuvres d'art.

I- Au Nouveau-Brunswick, un plan détaillé exhaustif sur les arts et la culture a suivi l'étude approfondie intitulée *États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*. En août 2009, la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick* a été publiée, laquelle a par la suite été publiée en anglais. Cette stratégie contient des renseignements pour consolider le secteur des arts et de la culture dans toute la province. Il est possible que la mise en œuvre de la stratégie au Nouveau-Brunswick soulève l'intérêt du Maine et qu'il tire des leçons de notre expérience.

5.3- Priorités et initiatives

La tenue d'une rencontre annuelle avec nos partenaires culturels nous permettrait d'échanger longuement et de partager toute information nécessaire au succès de l'initiative. En effet, si les réseaux électroniques sont efficaces, ils ne remplacent pas les rencontres individuelles et l'échange d'information en personne. Une telle activité servirait également à la promotion et au recrutement. La rencontre favoriserait l'échange de pratiques exemplaires et des erreurs commises l'année précédente. Elle serait l'occasion d'élaborer une stratégie pour l'année nouvelle et d'évaluer l'état des initiatives en cours.

On recommande qu'une telle rencontre ait lieu au moment d'un colloque ou d'un événement culturel existant et que le lieu de la rencontre alterne entre le Canada et les États-Unis.

- Le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne à être officiellement bilingue (français et anglais).

- Le français est, après l'anglais, la langue la plus utilisée au Maine et après le New Hampshire, c'est dans l'État du Maine qu'on trouve le plus de Franco-américains.

Recensement américain 2000

Rencontres importantes avec les intervenants du secteur culturel

Over the Edge Conference on International Presenting and Touring, du 4 au 6 août 2010 – Orono, Maine

La conférence Over the Edge rassemble les diffuseurs américains et canadiens des arts du spectacle et vise l'amélioration du paysage culturel international de trois manières :

1 – donner l'occasion aux agents des organismes de diffusion de se rencontrer, créer des partenariats et partager de l'information sur les pratiques d'achat de spectacles et de fonctionnement;

- 2 – donner l'occasion aux intervenants culturels de discuter des méthodes qui permettront d'intégrer les arts et la culture dans les pratiques commerciales aux États-Unis et au Canada;
- 3 – offrir une tribune afin d'éclairer le débat sur la scène nationale des problèmes liés à l'obtention des visas pour les artistes professionnels et au voyage international et d'élaborer des stratégies pour les résoudre.

Plusieurs discussions en groupe ont permis d'établir les mesures de suivi en prévision de l'International Networks Conference du mois suivant. La conférence a présenté des spectacles d'artistes du Maine, du Canada et de la Nouvelle-Angleterre.

Collaboration Bold Coast/Fundy Culture Museum, le 12 août 2010 – Ellsworth, Maine

Une alliance des musées de l'est du Maine, Maine's Historic Bold Coast (www.historiccoast.net), a établi un partenariat avec son homologue de la côte du sud-ouest du Nouveau-Brunswick, Fundy Culture (www.fundyculture.ca). Une réunion conjointe s'est tenue en 2009 dans le parc international de Roosevelt-Campobello et une deuxième rencontre a eu lieu en août 2010 au Woodlawn Museum d'Ellsworth (Maine). Au cours de cette dernière, des représentants du Maine Office of Tourism, de Tourisme Nouveau-Brunswick et des Services aux musées de la Direction du patrimoine du Nouveau-Brunswick se sont joints aux représentants du musée. Ce regroupement en pleine croissance cherche des moyens qui permettront à l'alliance d'optimiser la collaboration. Une réunion conjointe aura lieu à chaque année et d'autres partenaires seront invités à se joindre à l'alliance. Le Maine Humanities Council y participera en 2011.

International Cultural Network Summit, le 22 septembre 2010 (associé au salon des arts du spectacle Contact-Est, du 23 au 26 septembre) – Antigonish, Nouvelle-Écosse

L'International Cultural Network Summit a poursuivi le dialogue entamé au cours de la conférence Over the Edge. Le sommet a été l'occasion de rencontrer les acteurs principaux de l'échange culturel international et des tournées d'engagements divers. Il a permis de discuter en profondeur d'objectifs, d'enjeux et d'idées plus larges. On y a notamment abordé les points suivants :

- Examen des pratiques d'achat de spectacle adoptées par les réseaux présents, p. ex. comparaison des tournées d'engagements divers en Nouvelle-Angleterre et au Canada atlantique, et de la manière dont on peut aplanir les différences afin de favoriser les tournées transfrontalières.
- Examen des tournées transfrontalières d'engagements divers et de la possibilité d'ajouter des engagements de l'autre côté de la frontière une fois la tournée établie, et planification des tournées internationales.
- Étude de la faisabilité de créer une base de données et un tableur d'artistes normalisés destinés aux réseaux de diffusion.
- Recherche d'appui auprès d'organismes, d'agences et de personnes qui pourraient financer les initiatives transfrontalières.
- Promotion d'artistes provenant de l'autre côté de la frontière, p.ex., les artistes américains à Contact-Est et les artistes canadiens à Ideas Swap.
- Examen de la possibilité d'échanger les artistes qui participent aux festivals de certaines régions, p. ex., Celtic Colors, Festival des salles communautaires, etc.

À l'issue de l'International Networking Summit, l'Atlantic Presenters Association, la New England Presenters et l'Arts Presenters of Northern New England ont conclu une entente sur le partage de l'information pour favoriser les tournées transfrontalières des arts du spectacle. De plus, des organismes du Maine et du Nouveau-Brunswick ont commencé à collaborer au moment de faire des réservations d'artistes qui participent à des tournées transfrontalières.

Symposium Strathbutler : Les Arts Visuels, les 29 et 30 novembre 2010 – Saint John.

Symposium de deux jours pour explorer l'état des arts visuels commandité par La Fondation Sheila Hugh Mackay, en partenariat avec le Musée du Nouveau-Brunswick et le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. Le symposium a permis aux artistes, aux organismes, aux bailleurs de fonds publics et privés ainsi qu'aux personnes concernées de réfléchir au secteur des arts visuels et de participer à l'élaboration du plan stratégique de la Fondation. Le symposium a offert les séances suivantes : Un survol de l'infrastructure des arts visuels au Nouveau-Brunswick, Dialogue avec les organismes de soutien culturel, Comment obtenir, conserver et perdre un droit d'auteur et pourquoi cela compte, Avant-gardistes et émergents – une séance de réseautage vouée aux artistes à l'avenir prometteur et une table ronde des artistes professionnels.



Quelques-uns des participants au *Cultural Networking Summit* en 2010

Conférences téléphoniques avec les membres du groupe de travail

Le 1^{er} sept., de 13 h à 14 h heure de l'est

Le 29 sept., de 13 h à 14 h heure de l'est

Le 27 oct., de 10 h à 11 h heure de l'est

Le 15 nov., de 10 h à 11 h heure de l'est

Le 22 nov., de 10 h à 11 h heure de l'est



Old Man Luedecke en spectacle à la conférence *Over The Edge*; graveurs à l'échange transfrontalier du Tides Institute; foule dans la salle des médias de la *Contact East Performing Arts Conference*; Emilia Dahlin qui fera prochainement une tournée au Canada; les panélistes Bruce Morel, Anthony Derosby, Julia Kennedy débattent d'une question de droit que pose l'enjeu transfrontalier; le musée Abbe du partenariat transfrontalier des musées

Réalisations à ce jour

A- Du 8 octobre au 3 novembre 2010, le Sunbury Shores Arts and Nature Centre de Saint-Andrews (N.-B.) a exposé 20 photos (d'époque) du renommé photographe américain, George Daniell, portant sur la pêche au hareng à l'île Grand Manan (N.-B.) en 1938. Les photos de l'exposition provenaient des collections du Tides Institute & Museum of Art d'Eastport (Maine).

B- Un second échange artistique entre le Canada et les États-Unis est prévu à Portland (Maine) du 4 au 6 février 2011. Les artistes et les maîtres-imprimeurs ayant pris part au premier échange (Charlie Hewitt et David Wolfe du Maine, Herménégilde Chiasson du Nouveau-Brunswick et Christian Le Poul du Québec) y participeront ainsi qu'un maître-imprimeur du New Hampshire, au moins une autre artiste du Maine (Alison Hildreth et peut-être Anna Hepler) et un autre artiste du Canada (à confirmer).

C- Greg Hemmings a produit et réalisé le court-métrage *Bon à tirer* sur le premier échange artistique entre le Canada et les États-Unis qui a eu lieu à la mi-septembre 2010.

D- L'initiative a déjà ouvert des portes de l'autre côté de la frontière aux artistes et aux organismes :
« J'ai pensé présenter des spectacles dans les Maritimes pendant la majeure partie de mes 10 années de carrière, j'étais attirée par une culture que je partage mais qui est néanmoins différente de la mienne, et par la proximité géographique. Les récits d'autres musiciens sur les difficultés qu'ils ont éprouvées à la frontière, l'impôt à payer, les permis à obtenir m'ont découragée et j'ai plutôt cherché à me produire ailleurs aux États-Unis.

J'ai été enchantée d'être invitée à Over the Edge 2010 afin d'en savoir davantage sur le protocole d'entente signé tout récemment par John Baldacci et le premier ministre du Nouveau-Brunswick et qui favorise les échanges culturels entre les deux nations. Ce premier contact avec des diffuseurs canadiens et du nord-est a ouvert tout un monde de possibilités pour ma carrière et mon avenir. Mais ce qui m'excite le plus, c'est d'avoir été invitée à jouer au magnifique Imperial Theater de Saint John en mai 2011, ce qui m'a permis de fixer la date de ma première tournée canadienne. Je miserai sur les organismes des arts

du spectacle et traverserai le Maine. Au cours des années, j'ai rencontré et entendu de nombreux musiciens canadiens très talentueux qui vivent à proximité mais qui semblent pourtant très loin. J'estime que les artistes du Maine ont beaucoup à offrir, que le Maine et les Maritimes pourraient mutuellement s'enrichir et que cela serait très sain pour l'économie des secteurs de la création. » – Emilia Dahlin

E- Des diffuseurs du Maine et du Nouveau-Brunswick travaillent présentement ensemble afin de faire venir la famille Black d'Irlande (par le biais de Celtic Colours).

F- Les diffuseurs du Maine et du Nouveau-Brunswick travaillent présentement ensemble afin de faire venir le Chamber Choir de Vancouver.



32^e Conférence des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada, septembre 2008. De gauche à droite, le gouverneur Donald Carcieri (RI), le gouverneur Jodi Rell (CT), le premier ministre Jean Charest (Qc), le gouverneur Jim Douglas (VT), le gouverneur Deval Patrick (MA), le gouverneur John Baldacci (ME), l'ancien premier ministre Shawn Graham (N.-B.), le gouverneur John Lynch (NH), le premier ministre Danny Williams (T.-N.L.), le premier ministre Rodney MacDonald (N.-É.) et George Webster, ministre de l'Environnement représentant le premier ministre Robert Ghiz (Î.-P.-É.)

Intervenants culturels

On devrait consulter les principaux intervenants de l'initiative culturelle pour le Maine et le Nouveau-Brunswick afin de connaître leurs idées et leurs intérêts. Il serait également judicieux de consulter le New Hampshire et le Québec puisqu'ils ont conclu des ententes culturelles transfrontalières depuis plusieurs années.

Heather McCarthy	American Folk Festival	ME
Heather Clow	Arts Presenters of Northern New England	ME
Andres Verzosa	Aucocisco Gallery Portland	ME
Shirar Patterson	Bangor Arts	ME
Seth Warner	Bates College – Olin Arts Center	ME
Kerry Hadley	Camden Opera House	ME
Stephen Hornsby	Canadian-American Center University of Maine	ME
John Patches	Collins Center for the Arts - University of Maine	ME
Adele Adkins	Collins Center for the Arts - University of Maine	ME
Sheila Jans	CultureWorth	ME
Rita Dube	Franco-American Heritage Center	ME
Stu Kestenbaum	Haystack Mountain School of Crafts	ME
Amber Heffner	Juice Conference/ Midcoast Magnet	ME
Donna McNeil	Maine Arts Commission	ME
Kerstin Gilg	Maine Arts Commission	ME
Donald Tuski	Maine College of Art	ME
Tracy Stutzman	Maine Craft Association	ME
Roxanne Eflin	Maine Development Foundation	ME
Earle Shettleworth Jr	Maine Historic Preservation Commission	ME
Erik Jorgensen	Maine Humanities Council	ME
Carolann Ouellette	Maine Office of Tourism	ME
Frank Ferrel	Maine Public Broadcasting	ME
Joseph Phillips	Maine State Museum – Augusta	ME
Hugh French	Maines Historic Bold Coast	ME
Mary Chapin- Durling	New England Presenters	ME
David Farmer	Office of the Governor	ME
Mark Bessire	Portland Museum of Art	ME

Aimee Petrin	Portland Ovations	ME
Ron Beckwith	Roosevelt Campobello International Park	ME
Jesse Salisbury	Schoodic International Sculpture Symposium	ME
Phil McIntyre	Skye Theatre	ME
Meg Sheid	St. Croix Island International Site	ME
Hugh French	Tides Institute & Museum of Art	ME
Lise Pelletier	UMFK Acadian Archives	ME
Michael Alpert	University of Maine Press	ME
Donald Cyr	Voice of the Valley	ME
Sheila Jans	Voice of the Valley	ME
John Rohman	WBRC Archetects	ME
Michael Michaud	Maine State Congressman	ME
Chellie Pingree	Maine State Congresswoman	ME
Susan Collins	Maine State Senator	ME
Olympia Snowe	Maine State Senator	ME
Mario Garcia Durham	National Endowment for the Arts	ME
Julia Kennedy	US Citizenship and Immigration- Service Center Operations	ME
Perry Newman	Atlantica Group	ME
Brian Bozik	Maine International Trade Center	ME
Rebecca Blunk	New England Foundation for the Arts	ME
E.A.(Sandy) MacKay	ArtsLink NB	NB
Huguette Desjardins	Association culturelle du Haut-St-Jean	NB
Michel Têtu	Atlantic Canada Opportunities Agency - Moncton	NB
Bernard Riordon	Galerie d'art Beaverbrook – Frédéricton Canadian Border Services Agency – bureau de Frédéricton	NB
Marc Jacques	Consulat général du Canada à Boston	NB
Marc Chouinard	Capitol Theatre -	NB

Moncton

René Légère	Centre culturel Aberdeen NB - Moncton	
Robert Richard	Centre d'études acadiennes Anselme- Chiasson - Université de Moncton	NB
Christl Verduyn	Centre for Canadian Studies	NB
Ronald Labelle	Chaire de recherche McCain en ethnologie acadienne	NB
Penny Ericson	Charlotte Street Art Centre - Fredericton	NB
Angela Watson	Community and Culture Office City of Fredericton	NB
Bernard Cormier	Cultural Affairs Office City of Saint John	NB
	Department of Foreign Affairs and International Trade	NB
Lynn MacKay	Department of Intergovernmental Affairs	NB
Helen Newman	Department of Tourism and Parks	NB
Nathalie Dubois	Department of Wellness, Culture and Sport, Arts Development Branch	NB
Guy Tremblay	Department of Wellness, Culture and Sport, Heritage Branch/Museum Services	NB
Bill Hicks	Department of Wellness, Culture and Sport, Heritage Branch/Museum Services	NB
John Leroux	Fredericton New Brunswick	NB
Carol Baker	FundyCulture	NB
Nisk Imbeault	Galerie Louise et Ruben- Cohen	NB
Meredith Snider	Gallery Connexions - Fredericton	NB
Susanne Alexander	Goose Lane Editions	NB
Peter Smith	Imperial Theatre - Saint John	NB
Ingrid Mueller	Ingrid Mueller - Art & Concepts Fredericton	NB
Carmen Gibbs	L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick	NB

Jeanne Mance Cormier	Musée Acadien de l'Université de Moncton	NB
Luc Charrette	New Brunswick Arts Board	NB
Michael Maynard	New Brunswick College of Craft and Design	NB
Marc Milner	New Brunswick Military Heritage Project (NBMHP) - Military and Strategic Studies Program, University of New Brunswick	NB
Jane Fullerton	New Brunswick Museum - Saint John	NB
Gemey Kelly	Owens Art Gallery	NB
Peter Buckland	Peter Buckland Gallery - Saint John	NB
John Murchie	Struts Gallery & Faucet Media Arts Centre - Sackville	NB
Tim Yerxa	The Playhouse - Fredericton	NB
Sue Urquhart	Atlantic Presenters Association Citizenship and Immigration Canada	NB Regional NB National



With Two Bows, de Bernard Langlais, œuvre faisant partie de l'exposition d'un échange culturel entre le Maine et le Nouveau-Brunswick en 2008